

## LIGUE SENEGALAISE DES DROITS HUMAINS

(L.S.D.H.)

## **DECLARATION ORALE**

(Durée maximale de 05 mn)

## Mesdames et Messieurs

Mon nom est Pape Sall. Je représente la LSDH (Ligue Sénégalaise des Droits Humains) et je prends la parole au nom de cette association de défense et de promotion des droits humains qui a été créée en 2010 à Dakar.

Nous saluons les efforts de l'Etat du Sénégal d'avoir organisé des consultations nationales lors de la préparation du rapport de l'Etat sur l'EPU 2024 auxquelles la LSDH a participé.

Mon intervention portera sur la recommandation 144.69 formulée par l'Argentine et acceptée par le Sénégal. Cette recommandation est ainsi formulée : « Renforcer les mesures visant à garantir la progression des enquêtes judiciaires et l'imposition de sanctions aux auteurs de violations des droits de l'homme ». L'intérêt de cette recommandation trouve toute sa pertinence au Sénégal durant ces dernières années.

En effet même s'il y'a eu quelques cas d'enquêtes concernant des violations de droits de l'homme impliquant des éléments des forces de défense et de sécurité qui sont menés jusqu'au bout, il faut tout de même reconnaitre qu'au cours de ces dernières années, les procédures pour usage excessif de la force ou homicides imputés aux forces de défenses et de sécurité sont rarement arrivés à termes.

Depuis 2018 après le dernier passage de l'Etat du Sénégal à l'EPU, beaucoup de cas de violations des droits de l'homme ayant entrainé **plusieurs morts d'hommes** ne sont toujours pas élucidés. Le gouvernement avait annoncé l'ouverture d'enquêtes sur ces décès mais jusqu'à présent il n'y a pas eu d'avancée ni d'arrestation encore moins de sanctions sur les auteurs de ces crimes.

## Je vous cite quelques faits :

Le 15 mai 2018 lors d'une manifestation à l'Université de Saint Louis un étudiant avait été tué par balle au cours de leur confrontation avec les forces de défenses et de sécurité. Malgré l'ouverture d'une enquête, la mort de cet étudiant n'a toujours pas été élucidée et sa famille réclame toujours justice.

Durant ces trois dernières années, plusieurs manifestations violentes ont éclaté un peu partout au Sénégal en marge des affaires judicaires impliquant le principal opposant au régime du pouvoir.

Ainsi, en 2021 lors de ces confrontations entre forces de défenses et de sécurité et manifestants, il y a eu **14 morts dont 12 tués par balles réelles** du côté des contestataires. En 2022, un an après ces évènements malheureux, les ONG de défense des droits de l'Homme qui sont la LSDH, la RADDHO et Amnesty international ont lancé la campagne dénommée « Ensemble, demandons justice pour les victimes de la répression violente des manifestations au Sénégal ». Jusqu'à nos jours, ces enquêtes

semblent être au point mort et les victimes réclament toujours leur besoin de vérité et de justice sur ces événements. Face à ce qu'elles considèrent comme un déni de justice, ces familles ont saisi la **Cour de justice de la CEDEAO** car après deux ans de procédures judiciaires c'est toujours le statuquo. La procédure suit son cours.

En juin 2023, la condamnation de ce même opposant a suscité des heurts entre forces de sécurité et manifestants qui ont fait **au moins 16 morts**. Le gouvernement du Sénégal avait annoncé l'ouverture d'« enquêtes judiciaires immédiates » sur ces événements qui se sont produits entre le 01<sup>er</sup> et le 03 juin 2023. Jusqu'à ce jour, les enquêtes sur ces personnes tuées au cours de ces manifestations n'ont toujours pas abouti.

Au regard de tous ces manquements de l'Etat pour une bonne application d'une justice juste et équitable au Sénégal, la LSDH recommande à l'Etat du Sénégal :

- D'ouvrir des enquêtes indépendantes, approfondies et transparentes sur tous les morts par balles et autres violations de droits humains enregistrés au cours des manifestations qui ont eu lieu au Sénégal depuis les évènements de mars 2021;
- De poursuivre et juger conformément à la loi toute personne impliquée sur la mort de ces personnes y compris les donneurs d'ordres ;
- De procéder à des indemnisations ou réparations aux familles des victimes tuées par balle ou victimes d'autres violations de droits humains durant les manifestations de ces dernières années.

Je vous remercie de votre attention.

Papa C. Ndoffène Sall

Chargé de Programmes / LSDH

<u>Tél</u>: +221 77 183 64 75

<u>Courriel</u>: <u>Papsall9@yahoo.fr</u>

<u>Site Web</u>: www. Lsdh.org